

47E CONGRÈS DE L'AREQ : LISE LAPOINTE RÉÉLUE À LA PRÉSIDENTE

Lise Lapointe, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, a été réélue présidente de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ), au terme du 47^e Congrès de l'Association sous le thème : Une voix forte dans une société en mouvement. Les quelque 650 déléguées et délégués, qui étaient réunis exceptionnellement à un congrès virtuel produit en direct du Centre des congrès de Lévis, ont également élu un nouveau conseil exécutif et adopté les grandes orientations 2021-2023 de l'Association.

Lise Lapointe a été la présidente de l'AREQ dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean de 2011 à 2014. De 2016 à 2017, elle a occupé le poste de 1^{re} vice-présidente de l'Association au niveau national avant d'être élue présidente de l'AREQ lors du 46^e Congrès en 2017.

« Le dernier mandat a été parsemé de défis que l'AREQ a su relever avec brio. La situation des personnes âgées au Québec doit être au cœur des priorités de notre société. La pandémie qui nous afflige depuis plus d'un an a mis en relief plusieurs lacunes dans nos soins et nos services aux aînés. Cette période de crise devra servir à bâtir quelque chose de meilleur et de plus juste pour les aînés d'aujourd'hui et de demain, et l'AREQ sera au front pour y parvenir », a souligné Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

Un nouveau conseil exécutif

Les personnes déléguées au Congrès de l'AREQ ont élu un conseil exécutif formé de cinq membres. Il s'agit de :

Présidence : Lise Lapointe (Saguenay–Lac-Saint-Jean)

1^{re} vice-présidence : Claire Bélanger réélue (Québec–Chaudière-Appalaches)

2^e vice-présidence : Francine Tremblay (Saguenay–Lac-Saint-Jean)

Secrétariat : Micheline Germain-Saucier (Cœur et Centre-du-Québec)

Trésorerie : Marcel Leroux (Abitibi-Témiscamingue)

Orientations pour le triennat 2021-2023

Par ailleurs, le 47^e Congrès de l'AREQ a été l'occasion d'adopter les grandes orientations de l'Association pour les deux prochaines années. Ces orientations s'articulent autour de trois axes : les droits et les intérêts de nos membres et des personnes aînées au cœur de nos préoccupations, la vie associative, ainsi que la participation et l'engagement au mieux-être de la collectivité.

Durant les prochains mois, les membres de l'AREQ auront à définir, puis à adopter en conseil national un plan d'action sur la base des grandes orientations votées au Congrès. Ce plan d'action sera ensuite mis en œuvre non seulement au niveau national, mais aussi dans les 10 régions et les 84 secteurs de l'Association.

« L'AREQ sera aussi à pied d'œuvre pour soutenir chaque secteur à travers le Québec afin de favoriser la relève bénévole. Nos milliers de bénévoles sont le cœur de l'Association. En ce sens, l'avenir de l'AREQ est rempli d'espoir. Alors que notre association célèbre ses 60 ans d'existence, nous franchirons très prochainement le cap des 60 000 membres. 60 000 membres pour 60 ans d'histoire, c'est un beau cadeau! », a poursuivi Lise Lapointe.

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 60 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).